Intervention de l'Union Locale
Cgt-FORCE OUVRIERE de SAINT-NAZAIRE
26 mai 2020

Cher(e)s camarades,

L'Union Locale FO de SAINT-NAZAIRE et le Groupement Départemental des Services Publics et de Santé sont présents aujourd'hui pour soutenir les syndicats FO de la santé et de la territoriale qui exigent entre autres l'attribution de la prime de 1500 € pour tous et le dégel du point d'indice.

Depuis plusieurs années, tous les services publics font l'objet de démantèlement et pourtant dès lors qu'une situation extrême touche notre pays, que ce soient les attentats, et maintenant cette épidémie de Covid-19, c'est un concert de louanges à l'égard des fonctionnaires et en particulier des hospitaliers. Ils sont devenus les héros du quotidien ! Mais les « héros » ne se contenteront pas d'applaudissements, ils exigent la satisfaction de leurs revendications en termes de salaires et d'effectifs.

Dans les hôpitaux les plans de suppressions d'emplois sont déjà annoncés ici ou là et **le projet « SEGUR »** du ministre Véran, avec l'appui de Nicole NOTAT -ex secrétaire générale de la CFDT- **c'est de privatiser et de restructurer l'hôpital !**

Camarades,

Le gouvernement a décidé de prolonger l'état d'urgence jusqu'au 10 juillet afin de mettre à profit cette période pour dérèglementer, déroger au code du travail et aux statuts, en particulier concernant le temps de travail et les congés. C'est la raison pour laquelle, nous demandons la levée de cet état d'urgence.

De leur côté, MACRON et MERKEL annoncent un plan de relance de l'économie de centaines de milliards d'euro. Renault, dans le même temps, et malgré le prêt de 5 milliards d'€ obtenu de l'Etat, lance un plan de licenciements sur 5 sites de l'hexagone dont 3 au moins seront fermés. Aucune garantie de maintien de tous les emplois n'est exigée. Décidemment, L'argent est fait pour aller dans la poche des actionnaires des grands groupes et non pour sauver les emplois. Ce qui est vrai pour le secteur de l'automobile l'est également pour l'aéronautique. Des milliers d'emplois sont menacés dans le département. Des larmes de crocodile ont été versées, mais dans la réalité, rien n'est fait pour sauver l'hôpital public et notre industrie.

Après des décennies de réduction budgétaires dans la santé, le gouvernement Macron poursuit et amplifie la destruction de l'hôpital public qui a mené à la suppression de 120 000 lits en 20 ans, la suppression de milliers de postes et le gel des salaires depuis plus de 10 ans.
La Fonction Publique territoriale s'est vu quant à elle avoir recours à des contractuels sur les emplois permanents de toutes catégories, une baisse des effectifs sur des emplois dits « de continuité de services ».
Incapable de fournir le matériel de protection aux soignants ou aux agents territoriaux, utilisant le mensonge et les consignes aléatoires pour camoufler les manques. Aujourd'hui ce gouvernement tente de nous diviser avec une prime aléatoire en fonction du nombre de morts dans la Santé et de présentéisme physique des agents dans la territoriale!

Camarades,

Toutes les raisons de revendiquer sont là, mais l'interdiction de se réunir et de manifester est maintenue jusqu'au 10 juillet au moins ! **C'est inacceptable, c'est une atteinte très grave à nos libertés.** Il est possible de se retrouver à l'école à plus de 10, au travail, dans les rues, au supermarché, mais pas pour agir collectivement, même en respectant les distances de sécurité !

Alors dans ces conditions, l'Union Locale de SAINT – NAZAIRE et le Groupement Départemental des Services Publics et de Santé appellent partout les salariés à ne pas accepter « l'état d'exception ». Elles les appellent à se mobiliser pour gagner sur leurs revendications.

Réaffirmons et martelons ! ! ! :

- L'attribution de la prime de 1500 euros pour tous les salariés des établissements de santé, médicosociaux, publics et privés et des collectivités territoriales et non 500 pour les uns, 1500 pour d'autres !
- Augmentation immédiate des salaires, avec dès maintenant le dégel du point d'indice à hauteur de 300 euros mensuels pour tous.
- Application et extension de la prime grand âge aux ASHQ qui participent eux aussi à la prise en charge des résidents, et rétroactivité au 1er janvier. Extension aussi à la Santé Privée, EHPAD territoriaux ou services tel que les SSR qui prennent en charge aussi des personnes âgées
- Revalorisation des primes de week-end, de nuit et maintien de la catégorie active !
- Pour les ASFAM Le paiement d'une indemnité journalière supplémentaire par enfant accueilli 24 h/24 et 7 jours/7 lié à la présence des enfants, La prise en charge intégrale des fournitures et consommables pour l'impression des devoirs scolaires des enfants pour lesquels elles en ont la charge
- Réquisition immédiate des Equipements de Protections Individuelles nécessaires à la protection des professionnels
- Reconnaissance immédiate en maladie professionnelle de tous les arrêts COVID quelle que soit la profession exercée

FORCE OUVRIERE exige aussi l'arrêt immédiat de toute dérèglementation du temps de travail
Le mécontentement et le ras le bol, des salariés, du personnel des établissements ou collectivités remontent de toute part dans le département comme partout en France.

Bien évidemment le préavis de grève est illimité et ce jusqu'à satisfaction des revendications !

On ne lâche rien !

Union Locale SAINT – NAZAIRE et sa Région et Groupement Départemental des Services de SANTÉ – yann.lefol@wanadoo.fr
06 86 32 20 37

Groupement Départemental Branche Services Publics – Fabrice BOURON 06 81 55 66 34